



Global Water  
Partnership  
West Africa

Partenariat National de l'Eau du Bénin

# Concours des Médias sur l'Eau, l'Assainissement et la GIRE au Bénin

2<sup>EME</sup> EDITION

Fiche d'informations

juillet 2010

---

|                            |                    |                         |                  |  |
|----------------------------|--------------------|-------------------------|------------------|--|
| Secrétariat du PNE – Bénin | Code Postal        | Téléphone               | Fax              | Email  |
|                            | 01 BP 4392 Cotonou | +229 21 31 10 93/ 82 62 | +229 21 31 10 93 | <a href="mailto:contact@gwppnebenin.org">contact@gwppnebenin.org</a> |

*«Faire de la GIRE l'affaire de tous»*

## Table des matières

|           |  |          |
|-----------|--|----------|
|           | <b>TABLES DES MATIERES .....</b>                             | <b>2</b> |
| <b>1-</b> | <b>CONTEXTE .....</b>  | <b>3</b> |
| <b>2-</b> | <b>OBJECTIFS .....</b>                                       | <b>4</b> |
| <b>3-</b> | <b>RESULTATS ATTENDUS .....</b>                              | <b>4</b> |
| <b>4-</b> | <b>CADRE DE GESTION DU CONCOURS.....</b>                     | <b>4</b> |
| <b>5-</b> | <b>VALEUR AJOUTEE DU CONCOURS .....</b>                      | <b>5</b> |
| <b>6-</b> | <b>PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS .....</b> | <b>5</b> |
| <b>7-</b> | <b>PRIX.....</b>   | <b>5</b> |

## 1- CONTEXTE

En l'an 2000, plusieurs pays du monde dont le Bénin se sont engagés, à travers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de leurs populations n'ayant pas accès à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement de base. Ainsi, l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement est devenu l'une des priorités de la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (DSRP 2002-2005, SCRP 2007-2009 et SCRP 2010-2014) de la République du Bénin.

A quelques années de l'échéance de 2015 et face aux résultats mitigés enregistrés, la communauté internationale s'active pour mobiliser davantage les décideurs afin de faire de 2010 «l'année des résultats pour les populations». Dans cette dynamique, les Nations Unies préparent pour septembre 2010 une Réunion Plénière de haut niveau sur les OMD.

En prélude à cette importante réunion, les organisations de la société civile mondiale ont présenté en mai dernier une déclaration ouverte au Secrétaire Général des Nations Unies, qui appelle l'ensemble des décideurs et parties prenantes à différents niveaux à faire en sorte que le Sommet de Septembre 2010 débouche sur des résultats concrets en faveur des peuples, notamment la mise en place des mesures nécessaires pour réaliser les droits humains des 1,4 milliards d'individus qui continuent de vivre dans la pauvreté. La société civile mondiale exige également des Etats de « garantir des processus effectifs de reddition des comptes et de suivi » à travers la mise en place de cadre de suivi et de reddition des comptes crédible, transparent et généralisé, tant aux niveaux local et national, qu'à l'échelle internationale.

Au Bénin, déjà de 2006 à 2009, la société civile nationale a élaboré de façon participative le Livre Bleu Bénin qui constitue un document de référence pour mesurer les progrès réalisés dans le pays en matière d'accès des populations à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement de base. Ce document a identifié également les goulots d'étranglement, attiré l'attention des décideurs sur les insuffisances relevées, et proposé des pistes d'actions à opérationnaliser avec le concours de tous.

De même, il y a eu en 2009 le montage et la mise en route de l'initiative sur la reddition des comptes au niveau local dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, soutenue par l'Ambassade des Pays-Bas et l'Agence de Coopération Internationale de l'Association des Communes Néerlandaises (VNG International) et coordonnée par la l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV). L'objectif de l'initiative, qui constitue indéniablement une contribution à l'effort national et international en la matière, est de « promouvoir la bonne gouvernance et améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement pour un dialogue efficace ».

Convaincu de l'importance de la contribution des médias à la réussite de l'initiative de promotion de la reddition de comptes dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement au niveau local, le PNE-Bénin en collaboration avec le Réseau des Journalistes du Bénin pour l'Eau et l'Assainissement (RJBEA), organise la **2<sup>ème</sup> édition du CMEA sur le thème de la reddition des comptes, et ce sur la période du 23 mai au 23 décembre 2010.**

L'organisation de la 2<sup>ème</sup> édition du CMEA est également motivée par les résultats fort encourageants issus de sa 1<sup>ère</sup> édition, notamment en matière de production et de diffusion

d'articles de presse écrites et supports audiovisuels d'information, de sensibilisation et d'interpellation des décideurs et de l'ensemble des parties prenantes sur les enjeux et défis liés à l'eau, l'assainissement, les changements climatiques et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au Bénin. Au total, une soixantaine d'œuvres ont été produites et diffusées avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers des secteurs de l'eau et de l'assainissement dont la Direction Générale de l'Eau (DGEau), la Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement (DHAB), le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA-Bénin), l'initiative WASH BENIN, PLAN-Bénin et la SNV.

## **2- OBJECTIFS**

Le concours vise fondamentalement à rendre visible les contributions des médias au développement des secteurs de l'eau et de l'assainissement, à travers l'information, la sensibilisation, le plaidoyer et l'interpellation des décideurs par rapport aux engagements auxquels ils ont souscrit aux niveaux international, régional et national. Les objectifs spécifiques y afférents se présentent comme suit :

- mobiliser tous les journalistes autour des enjeux et défis liés à la reddition des comptes dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement aux niveaux national et local ;
- renforcer les capacités des médias à contribuer à la veille citoyenne pour l'effectivité de la reddition des comptes ;
- documenter et assurer une large dissémination des bonnes pratiques de reddition des comptes dans les secteurs de l'eau et à l'assainissement, notamment au niveau local au Bénin ;
- renforcer la collaboration des acteurs institutionnels de l'eau et de l'assainissement avec les entreprises de presse

## **3- RESULTATS ATTENDUS**

A l'issue de ce concours, il est attendu que :

- les hommes de média sont mieux outillés sur leur rôle et les moyens d'action pour asseoir une culture de reddition des comptes dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement au Bénin ;
- au moins une cinquantaine d'œuvres de qualité couvrant toutes les catégories de presse et documentant les pratiques de reddition des comptes dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement dans l'ensemble des départements du Bénin sont produites ;
- la collaboration des acteurs de l'eau et de l'assainissement avec les organes de presse est améliorée à travers l'exécution des contrats d'appui.

## **4- CADRE DE GESTION DU CONCOURS**

La mobilisation des hommes de média en faveur de l'eau et de l'assainissement est une responsabilité partagée entre l'ensemble des partenaires de ces secteurs. A cet effet, le CMEA est placé sous la tutelle d'un **comité d'organisation** composé de représentants des structures suivantes : PNE-Bénin, DGEau, DHAB, RJBEA, CREPA-Bénin et de personnes

ressources représentant les structures partenaires qui soutiennent techniquement et financement l'initiative.

Quant au **jury de sélection** des meilleures œuvres, il est composé de six (06) membres dont :

- un (1) représentant de la presse écrite ;
- un (1) représentant des radios ;
- un (1) représentant des télévisions ;
- un (1) représentant du PNE-Bénin ;
- un (1) spécialiste eau et assainissement ;
- un (1) spécialiste de la reddition des comptes.

Les membres du jury seront choisis parmi les journalistes et techniciens des secteurs de l'eau et de l'assainissement ayant une expérience reconnue et une bonne crédibilité dans leur domaine respectif d'intervention.

## **5- VALEUR AJOUTEE DU CONCOURS**

La 2<sup>ème</sup> édition du CMEA est conçue dans la même dynamique que la 1<sup>ère</sup>. Cela dit, la présente édition apporte comme valeurs ajoutées à ces deux secteurs :

- le renforcement des capacités des journalistes à travers l'encadrement technique (sessions d'information sur la reddition des comptes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement) prévu à leur endroit à cet effet, et les contrats de production et de diffusion qui seront signés avec les organes gagnants ;
- l'élévation du niveau d'attention des médias sur les questions liées à l'eau et à l'assainissement pendant le concours et après le concours ;
- la contribution au développement des capacités du RJBEA en vue de son autonomisation.

## **6- PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS POTENTIELS**

La mobilisation des partenaires traditionnels permettra d'assurer l'organisation correcte du concours. Les principaux partenaires visés sont :

- SNV-Bénin, PLAN-Bénin, Haut Commissariat à la Gouvernance Concertée, CREPA-Bénin, WASH Bénin, DGEau ; DHAB.

## **7- PRIX**

Le concours est doté de prix dans les catégories suivantes : Radio-langue française, radio-langues locales, télévision, presse écrite, caricature.

Les journalistes lauréats recevront un prix en nature accompagnée d'une enveloppe.

L'organe lauréat dans chaque catégorie recevra un contrat d'appui à la production.

L'ensemble des prix du concours représente environs 50% du budget du concours.